

Malgré la quasi absence de gel, les températures ont bien diminué. Même si les températures remontent un peu au soleil l'après-midi, à l'ombre de la végétation les sols sont désormais assez frais pour désherber les colzas avec les produits antigraminées type Kerb. Une fois cela fait et les parcelles de céréales désherbées et débarrassées des pucerons installés, les pulvérisateurs pourront être hivernés.

BLE

Limaces : à suivre sur levées tardives

La pression limace reste globalement faible cette année. Cet automne a été une belle opportunité de réaliser des économies toujours bienvenues et de préserver les vers de terres si utiles. Les périodes sèches de l'été, ont également pu être mises à profit pour réaliser des interventions culturales superficielles létales sur les œufs et les adultes, même si ce n'était pas toujours l'objectif initial.

Pucerons : continuer le suivi des 10 jours de présence

On peut considérer que les vols de pucerons sont désormais terminés. Les parcelles qui lèvent depuis début novembre ne devraient donc pas être significativement colonisées. Par contre la fraîcheur actuelle ne suffit évidemment pas à détruire les populations installées. En semis précoces, il est temps de faire une observation pour identifier les parcelles colonisées à nettoyer avant hiver. Dans ces parcelles, si les pucerons se maintiennent, ils se réactiveront en cas de redoux. Il est donc prudent de ne pas les laisser tout l'hiver. Utiliser une spécialité type [Cythrine L](#) à 0,25L/ha (1 IFT). Sur les semis les plus précoces (fin septembre) l'action insecticide des traitements de semence arrive en bout de course par effet durée (5 semaines) et dilution (stade début tallage). Vérifier qu'il n'y ait pas de colonisations tardives. Sur les protections foliaires remontant à plus de 3 semaines pendant les vols il faut contrôler également.

psammotettix aliénus

Fin du risque. Il n'y a plus de risque cicadelles même si grâce aux plaques engluées, l'on voit encore d'autres espèces moins frileuses que psammotettix alienus s'activer.

COLZA

Altises : peu de traitements nécessaires au final

Concernant les altises il y a confusion entre nuisibilité du ravageur et espérance de moindre perte (et non gain de rendement) procurée par un traitement. Vu la biologie du ravageur, la résistance aux pyrèthres et leur mode d'action, l'efficacité des traitements est évidemment très modeste. Effectivement les gains de rendement dans les essais sont souvent très limités même sur de fortes pressions (puisque l'on choisit normalement ces parcelles pour faire les essais). Autrement dit, les altises peuvent provoquer de gros dégâts dans certaines parcelles, c'est vrai et cela fait peur, mais les traitements ne limitent que faiblement les dégâts et les pertes de rendement. En réalité le vrai enjeu pour la pérennité de la culture, ce n'est donc pas de discuter le seuil (moins sévère en Allemagne par exemple), mais de mettre en œuvre des pratiques pour éviter d'avoir des altises et limiter leur impact. Le pire c'est qu'en intervenant en vain, on détruit les auxiliaires justement présents en même temps que le ravageur ce qui a pour effet d'aggraver les attaques les années suivantes. Comme pour les

limaces, les colzas très développés limitent le risque de dégâts. Saisissez cette opportunité pour laisser les populations d'auxiliaires se développer. En adoptant cette approche intégrée, certains producteurs des réseaux DEPHY par exemple cultivent du colza sans insecticide depuis plus de 15 ans et sans perte de rendement bien sûr avec le même raisonnement sur pucerons, charançons et méligèthes. L'histoire de la lutte contre les méligèthes sur les 20 dernières années est d'ailleurs éloquente.

Désherbage : applications complémentaires

Avec la baisse des températures, on peut envisager les applications d'antigraminées racinaires. Ces interventions à base de spécialités type [Kerb Flo](#) 1,875 L/ha maxi (1 IFT) ou [Legurame PM](#) 3 Kg/ha (1 IFT) moins bon sur brome et pâturin annuel, sont en effet importantes pour introduire à l'échelle de la rotation un mode d'action supplémentaire dans la lutte contre les graminées résistantes et la vulpie (en progression ponctuellement). Si vous avez eu la possibilité de biner, l'intervention peut être localisée sur le rang avec le matériel ad hoc, ce qui est encore meilleure pour la lutte contre les résistances.

La solution [Ielo](#) 1,5 L/ha (1 IFT) s'utilise comme le Kerb sur les graminées avec un petit spectre dicot complémentaire.

Les interventions anti-dicots (sanve, ravenelle au stade jeune) pourront également démarrer si le temps passe au froid. Les sanves sont un souci dans le colza car potentiellement très nuisibles, et de la même famille botanique donc peu d'herbicides sont à la fois efficaces et sélectifs. De plus les graines se conservent longtemps dans le sol.

La solution [Callisto](#) à 0.15 L/ha appliqué 1 ou 2 fois (1 ou 2 IFT) est la plus économique avec un spectre intéressant sur sanves et betteraves sauvages. Intervenir sur cuticules de colza durcies par le gel entre 6 et 9 feuilles. Des symptômes de phyto-toxicité peuvent apparaître voire des pertes de pieds. Utiliser ce produit seul et minimum 8 à 10 jours après un éventuel anti-graminées.

Le [Cent 7](#) à 0.3 L/ha ou 2 x 0,2 L/ha à 15 jours d'intervalle (0.75 à 1 IFT) s'utilise à partir du stade 4-6 feuilles, seul et sans adjuvant, sur des colzas secs et en bon état végétatif et des sanves au stade rosette maximum. Du gel dans les 2-3 semaines suivantes améliore l'efficacité.

Pour l'an prochain, sur sanves, géraniums ... la meilleure stratégie est le semis à 45 après un faux semis, biné, et une application herbicide en complément localisée sur le rang.

Cette année une autre opportunité d'économie réside dans le fort développement des colzas. S'il gèle on peut s'attendre à des défoliations importantes. Or les feuilles tombant au sol peuvent former un mulch extrêmement étouffant pour les adventices, et par ailleurs très favorable à la vie du sol s'il reste un peu perméable à l'air.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 14 novembre 2017 (BSV G.C. N°38), par F.Dumoulin, conseiller grandes cultures à la Chambre d'agriculture de l'Oise.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiologie du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : C. Adam, C. Chatain, J. Dacquin, F. Dumoulin, H. Hémerlyck, B. Schmitt, F. Vigneron, A. Warin, S. Wieruszki, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.